

Déclaration liminaire CTL du 11 avril 2013

Les répercussions de l'« affaire Cahuzac », les révélations de l'opération « OffShoreLeaks », ... sont à juste titre très largement commentées. Mais les conséquences qu'elles ont sur les agents des finances publiques et sur l'administration fiscale et financière sont potentiellement inquiétantes.

Chaque affaire politico-médiatique donne ainsi parfois lieu à des prises à partie d'agents en relation avec les usagers et les contribuables. Le fait qu'un ancien Ministre du budget, responsable de la Direction Générale des Finances Publiques, soit dans une telle situation alors qu'il est avéré que les moyens d'assurer correctement les missions fiscales et financières sont insuffisants (notamment en matière de lutte contre la fraude fiscale) constitue un facteur aggravant.

Les récentes affaires (Woerth, Cahuzac) sont une défaite terrible de la politique, nous devons souhaiter que la classe politique républicaine et démocratique retrouve sa lucidité et en tire les leçons. Renforcer les moyens humains, juridiques et matériels à la DGFIP est donc notamment une absolue nécessité.

Au moment où des formations obligatoires sur la déontologie ont lieu dans le département, Solidaires Finances Publiques tient à vous faire passer le message suivant en espérant être entendu :

- Notre exemplarité dans le comportement professionnel, pour autant qu'elle est nécessaire et évidente, doit être « contrebalancée » par tous les moyens de soutien de l'administration pour le plein exercice **sécurisé** des missions qui nous sont confiées.
- Quand à notre exemplarité sur le plan personnel, si nous partageons une certaine rigueur, elle ne doit pas être exorbitante du droit et des pratiques administratives réservées à tous les contribuables. L'administration doit être à l'écoute des agents et régler la situation, certes au mieux des intérêts légitimes du trésor, mais aussi de la compréhension des circonstances et de la situation personnelle et familiale d'un collègue contrôlé.

Compte tenu du contexte, face à la note sur la déontologie (vérifications annuelles du dépôt et des paiements des déclarations, contrôle régulier du dossier) et aux formations, les agents considèrent les positions de l'administration pour le moins outrancières et perçoivent mal ces formations obligatoires.

Les agents des Impôts sont stupéfaits par l'incurie persistante des politiques qui cherchent à détourner l'attention en inventant des boucs émissaires : comment peut-on condamner la finance ou le paradis fiscal et continuer à nous imposer un modèle européen dont les traités (Maastricht, Lisbonne, TSCG) garantissent la liberté totale des mouvements de capitaux et ne proposent pas d'harmonisation des législations fiscales et des procédures de contrôles.

Que pouvons attendre de ce gouvernement et de cette majorité qui resteront dans l'histoire comme ceux qui ont refusé de faire bénéficier de la loi d'amnistie sociale les faucheurs d'OGM, les enseignants désobéisseurs, les militants RESE, ...etc.

De toute façon, au pays de la lutte contre le gaz de schiste, nous ne baisserons pas les bras.

De même, nous n'allons pas baisser la main qui s'apprête à allonger la durée de travail via le report de l'âge de la retraite comme l'a déjà fait Sarkozy. Enfin, en solidarité avec les travailleurs du privé, nous dénonçons le projet de loi « Compétitivité » qui précarise les travailleurs. Nous appelons à la séparation du Medef et de l'état.